

Publications des départements et des offices de la Confédération

Procédure de consultation

Département fédéral de justice et police

Révision de la loi sur les brevets

Le projet, qui comprend six volets, a pour but principal de garantir une protection par les brevets équilibrée pour les innovations dans le domaine de la biotechnologie.

Date limite: 31 octobre 2004

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, 3003 Berne, téléphone 031 325 25 25, www.ige.ch/D/jurinfo/j100.shtm

22 juin 2004

Chancellerie fédérale